SAMEDI 10 SEPTEMBRE 1887 | N° 37 | VINGT-SEPTIÈME ANNÉE

LE CONFÉDÉRÉ

Organe des libéraux Valaisans

Paraissant le samedi.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Suisse : Un an fr. 6. Six mois fr. 3 50.
Trois mois fr. 2 50
Etranger : (Union postale 9. fr.)

POUR CE QUI CONCERNE LA RÉDACTION
On est prié de s'adresser au Bureau du *Confédéré* à Sion.
On peut s'abonner à tous les bureaux de poste.
Tous les envois doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :
Ex-cantonales 15 cent. la ligne ou son espace
Adresser directement à l'imprimerie.
Jos. Beeger, à Sion.

La Vme Exposition suisse d'Agriculture à Neuchâtel.

La rénovation de l'Agriculture.

L'agriculture suisse tiendra ses grandes assises périodiques dans la ville de Neuchâtel, où doit s'ouvrir dimanche 11 septembre prochain la Ve exposition fédérale d'agriculture. Cette exposition, dans la situation que traverse actuellement notre agriculture, a une importance sur laquelle il convient d'insister. Il s'agit en effet pour l'agriculture suisse de profiter de cette occasion pour bien étudier et reconnaître exactement les conditions et les ressources de sa production actuelle qui doit nécessairement se réfléter dans ce riche ensemble de produits que l'Exposition de Neuchâtel mettra sous les yeux de ses visiteurs ; il s'agit en même temps de constater ce qui a été fait depuis quelques années par l'action combinée de l'initiative individuelle, des associations agricoles, de la Confédération et des cantons, dans le domaine du progrès et de la science agricoles ; il s'agit en un mot, de bien dégager la vérité sur notre situation agricole et de faire la lumière sur tous les points restés douteux ou obscurs au milieu des controverses économiques et des discussions contradictoires qui ont eu lieu depuis quelque temps, afin que nos agriculteurs puissent sortir de l'incertitude et de l'indécision où ils se trouvent encore et soient éclairés sur la direction à suivre dans leurs exploitations pour arriver aussi promptement que possible à rendre leur production plus lucrative, partout où cela est reconnu possible.

Depuis quelques années, nous avons vu en Suisse comme ailleurs, l'attention publique se porter du côté de l'agriculture et les pouvoirs publics dans la Confédération et les cantons se préoccuper avec sollicitude des moyens propres à améliorer sa situation, à augmenter la production de notre sol, afin qu'elle puisse pourvoir dans une plus large mesure aux besoins de notre consommation indigène et qu'elle arrive à lutter, dans des conditions plus favorables, sur le marché intérieur comme sur les marchés extérieurs, contre la concurrence grandissante de l'étranger.

Après avoir été abandonnée à elle-même pendant ces années où nos principales industries, grâce à leur prodigieux essor et à leur étonnante prospérité, concentraient sur elles toute l'attention, l'agriculture a vu depuis quelque temps l'intérêt public lui faire retour et s'attacher de nouveau à elle comme à l'élément fécond et durable par excellence de notre prospérité économique. On a compris qu'elle était en réalité la première et la plus solide des industries, qu'elle représentait plus qu'aucune autre le facteur déterminant de l'accroissement de la population, la vitalité, la richesse, l'avenir du pays, et qu'il importait en conséquence de lui accorder le premier rang dans les préoccupations des conseils de la nation et la part légitime d'intérêt et d'encouragement à laquelle elle a droit. De là le mouvement réjouissant de rénovation et de transformation auquel nous assistons depuis quelque temps dans le domaine de notre agriculture ; de là les efforts si louables entrepris sur le terrain de l'initiative privée, par les sociétés agricoles, pour compléter et perfectionner notre matériel et nos procédés de culture, pour répandre dans nos campagnes l'instruction agricole, pour semer partout les bons exemples, les saines notions, et pour faire profiter notre agriculture des lumières et des conquêtes fécondes de la science.

—

La Confédération et les cantons ont concouru de leur côté à cette œuvre de progrès par des mesures législatives et par des encouragements financiers.

Après la création si nécessaire d'un service spécial affecté exclusivement au département fédéral du commerce et de l'agriculture à l'étude constante des questions agricoles, est venue se placer l'adoption d'une loi fédérale permettant à la Confédération d'intervenir chaque année par de larges subventions pour aider à l'amélioration de nos races de bétail, de notre élevage, de notre production chevaline, et pour favoriser dans les cantons le développement de l'instruction professionnelle agricole, ainsi que les diverses entreprises ou travaux destinés à améliorer nos terres et à accroître leur fécondité.

Les cantons n'ont pas été moins soucieux des intérêts de l'agriculture ; la plupart ont aussi reconnu la nécessité de grouper dans un département spécial tous les services si importants intéressant l'agriculture ; des mesures législatives ont été édictées dans le but d'encourager et de faciliter une exploitation plus rationelle et plus lucrative du sol par l'application de bonnes méthodes culturales, la vulgarisation parmi nos agriculteurs des connaissances scientifiques qui sont aujourd'hui indispensables et certains progrès particulièrement désirables ; enfin, partout les ressources budgétaires destinées à l'agriculture ont été augmentées dans une notable proportion.

—

A côté du but instructif, la prochaine Exposition de Neuchâtel permettra aux agriculteurs suisses de se retrouver et de se rapprocher dans un rendez-vous qui leur est cher, et de se reconforter, dans cette fête du travail consacrée à en célébrer les bienfaits, leurs espérances communes, leur foi en l'avenir et leur courageux patriotisme.

Si la prochaine Exposition de Neuchâtel mérite de fixer d'une manière toute spéciale l'attention de nos agriculteurs, si elle doit être pour tous ceux qui la visiteront un champ fertile en études et en observations instructives ou intéressantes, elle sera en même temps, selon toutes prévisions une fête qui pourra rivaliser avec toutes celles qui ont laissé en Suisse un souvenir durable, aussi bien au point de vue de la richesse et de la diversité des produits exposés, des soins et des efforts qui ont été prodigués pour arriver à d'heureuses installations, qu'au point de vue des spectacles variés qui seront offerts au public et qui viendront animer et égayer les diverses journées de l'Exposition.

Exposition bovine.

Commençons par la branche capitale de notre agriculture, c'est-à-dire le bétail. Le programme de l'Exposition limite au chiffre de six cents le maximum des animaux de race tachetée et de race brune qui peuvent être admis à l'Exposition ; les deux races doivent participer aux admissions dans la même proportion, soit une proportion maximum de 300 pour la race tachetée et de 300 pour la race brune.

Nous espérons que ce maximum de 600 animaux pourra être atteint et que les commissions fédérales chargées depuis plusieurs semaines de procéder à l'examen préalable et au triage des animaux qui ont été présentés pour l'Exposition au nombre de 1450, trouveront pour chaque race, malgré les règles très sévères qui ont présidé à ce travail d'épuration, le contingent de 300 qui est déterminé comme maximum par le programme.

Etant donnée l'élimination de tous les animaux de conformation défectueuse ou offrant des signes quelconques d'impureté de race, on peut admettre que l'exhibition de bétail qui aura lieu à Neuchâtel, présentera les modèles les plus remarquables de nos deux grandes races suisses.

Elle fera voir à quels résultats bien dignes d'attention sont arrivés dans certains centres d'élevage, tels que le canton de Schwytz pour la race brune, le Simmenthal et la Gruyère pour la race tachetée, ceux de nos éleveurs qui ont su développer et perfectionner pas des soins assidus, par une sélection judicieuse, c'est-à-dire en choisissant toujours de bons reproducteurs, les précieuses qualités de notre bétail jointes à l'ampleur et à la régularité de la conformation, à un parallélisme harmonieux des lignes et au développement bien équilibré de toutes les parties de l'animal.

Ce qu'il faut évidemment encourager en Suisse, le but qu'il faut poursuivre de plus en plus, c'est la perfection continue dans la pureté de race par le moyen d'une sélection in-

telligente et par un régime alimentaire bien entendu, car c'est cette perfection qui donne tant de prix à notre élevage et qui fait que notre bétail est tellement recherché par l'étranger. Cette perfection doit marcher de pair avec le développement chez nos animaux de l'aptitude laitière, puisqu'ils sont avant tout des producteurs de lait, et doit se concilier aussi avec le développement en seconde ligne de l'aptitude à la viande et à l'engraissement, car ces deux aptitudes ne sont pas en antagonisme l'une avec l'autre.

Des dispositions sont prises pour procéder pendant la durée de l'Exposition au mesurage de tous les animaux de l'espèce bovine qui auront été primés.

Ce mesurage, fait avec soin et exactitude, servira à démontrer à nos éleveurs quelles sont dans notre bétail les parties du corps qui dévient le plus des *normes* admises pour le type accompli de la bête bovine et à les guider dans les efforts qu'ils doivent faire pour obtenir par la sélection des animaux se rapprochant le plus possible des formes du type idéal.

Le bétail de montagne sera représenté à Neuchâtel par 100 têtes ; c'est le chiffre maximum admis par le programme. Les inscriptions avaient notablement dépassé ce chiffre, ce qui a obligé les cantons des Grisons et du Valais, qui sont essentiellement ceux où se rencontrent les exposants du petit bétail de montagne, à faire procéder par des experts cantonaux selon les prescription du programme, à une réduction proportionnelle des animaux inscrits.

La catégorie si intéressante du petit bétail de montagne ne figurait pas à l'Exposition de Zurich ; il avait d'abord été question de ne pas l'admettre à Neuchâtel : on tentait dans certaines sphères de justifier cette exclusion en alléguant que ces petites races de montagne des Grisons et du Valais ne constituent pas des races distinctes, ayant leur physionomie originale et des traits bien caractérisés, mais qu'elles ne sont en réalité que des races dérivées des grandes races suisses abatardies et rapetissées sous l'influence d'une alimentation insuffisante, indignes dès lors de prendre place dans une exposition fédérale.

Il y a dans ce jugement superficiel plus de préjugés d'école que de science exacte et de vérité pratique et bien observée. Il est possible que le défaut de soins, l'abandon dans lequel on laisse trop longtemps ces petites races, l'emploi de mauvais reproducteurs, aient pu contribuer à détériorer ce petit bétail de montagne, mais on ne peut lui contester, notamment en ce qui concerne le petit bétail du Valais, son origine indépendante et son caractère original, non plus que son utilité inappréciable dans l'économie de nos cantons alpestres.

Que deviendraient certaines populations qui vivent dans les hautes vallées de ces cantons si elles n'avaient pas comme auxiliaires ces vaillantes petites vaches, pouvant braver les intempéries, allant chercher leur nourriture sur les pentes escarpées et les sommets presque inaccessibles de nos alpes et fournissant quand même un lait abondant ? S'imagine-t-on peut-être qu'on arrivera jamais à les remplacer par des animaux empruntés à la race brune ou à la race tachetée et que ceux-ci arriveront jamais à s'adapter aux conditions rigoureuses de climat et de régime dans lesquels le petit bétail de montagne est condamné à vivre ?

Les exposants du Valais se proposent d'ailleurs de faire une démonstration curieuse, mais des plus probantes, pour établir l'individualité bien caractérisée de leurs petites races de montagne. Ils exhibent à Neuchâtel le buste en pierre d'une vache ; ce buste qui a été mis au jour dans les fouilles de Martigny et qui date de l'époque romaine, reproduit d'une manière identique la tête aux formes particulières des vaches de la race d'Hérens. Cette preuve vient confirmer les témoignages de savants auteurs qui ont étudié de très près la structure de diverses races de bétail de l'Europe et qui assignent une place à part à ces petites races de montagne de la Suisse. Il ne s'agit donc pas de les proscrire de nos expositions et de les mettre à l'interdit ; ce serait méconnaître gravement nos intérêts et agir au rebours du bon sens ; il s''agit au contraire, de faire de ce côté de vigoureux efforts d'amélioration et nous espérons que l'Exposition de Neuchâtel sera le point de départ de ces efforts dans les cantons particulièrement intéressés et que la Confédération n'hésitera pas à s'y associer de plus en plus par ses encouragement financiers.

Sur la subvention de fr. 80,000 accordée par la Confédération pour primer les animaux et les produits exposés, une somme de 45,000 est dores et déjà attribuée au bétail, savoir fr. 20,000 à chacune des deux grandes races et fr. 5,000 au petit bétail de montagne.

L'exposition chevaline.

L'exposition chevaline comptera environ 250 chevaux, y compris 67 étalons ; le haras d'Einsiedeln a aussi annoncé, paraît-il, sa participation.

L'exposition du menu bétail.

470 animaux figureront dans l'exposition du petit bétail, chèvres moutons et porcs. On pourra vérifier là les résultats que l'on peut obtenir avec cette race précoce de porcs, les Yorkshire, qui nous est venue d'Angleterre, et auxquels on doit ces fameux jambons d'York dont il est fait une si grande consommation.

A côté de très beaux lots de brebis, il y aura à Neuchâtel une très intéressante exposition de chèvres. Après avoir été dénoncés pour ses délits forestiers et mise à l'index comme un animal quasi malfaisant, la chèvre est en voie de retrouver faveur auprès des agriculteurs et auprès des autorités ; on lui veut maintenant du bien ; on commence à estimer de nouveau à leur juste valeur les services qu'elle peut rendre.

L'exposition laitière.

L'exposition de l'industrie laitière occupe à Neuchâtel une place très importante et des soins particuliers ont été donnés à son organisation. Le lait est et restera en Suisse, avec la qualité supérieure de nos pâturages dans les Alpes et dans le Jura, le produit rémunérateur par excellence et la ressource fondamentale de notre agriculture. Nous arrivons par la transformation de ce lait, de cette matière première, à produire des fromages et des beurres qui empruntent à nos herbages aromatiques une saveur exquise et qui peuvent défier toute concurrence, à la condition toutefois de fabriquer avec soin et avec science, avec les appareils les plus perfectionnés, en écartant de la fabrication toutes les causes et toutes les matières détériorantes, en excluant les laits malades et avariés, etc. Nos concurrents, moins bien placés que nous au point de vue de la bonne production laitière, ont fait depuis quelques années d'étonnants progrès dans la fabrication des fromages, dans l'outillage permettant d'arriver à une fabrication exempte de défauts, aussi devons-nous nous hâter en Suisse, si nous voulons que nos produits conservent la préférence et puissent lutter avec avantage sur les marchés étrangers, d'introduire partout où cela est possible les appareils laitiers, qui assurent aujourd'hui une transformation rationnelle et une bonne préparation de produits laitiers.

L'exposition vinicole.

L'exposition des vins ne pourra manquer d'être considérable dans un des cantons viticoles de la Suisse romande ; la culture de la vigne est une richesse importante dans douze ou treize cantons de la Suisse et tout spécialemens dans les cantons romands ; c'est une richesse aujourd'hui menacée et qu'il s'agit de défendre énergiquement contre le phylloxera en même temps que contre l'imprévoyance et l'aveuglement des partisans de l'inertie et du laisser-faire, si nous ne voulons pas subir le sort des vignobles français et être ruinés à courte échéance. L'exposition des vins à Neuchâtel fera honneur à notre pays ; elle prouvera ce que beaucoup ignorent et ce qu'il est particulièrement utile aujourd'hui de bien mettre en lumière et d'opposer à la concurrence des vins adultérés de l'étranger, c'est que la Suisse possède des vins qui peuvent rivaliser avec tous ceux que l'étranger nous importe sous les titres les plus fallacieux et nous fait acheter à des prix qui ne correspondent pas le plus souvent à la qualité et à la valeur tonique du vin, c'est qu'il y a dans nos vignobles et dans leurs produits des trésors cachés qui ne demandent qu'à être mis en valeur par le travail intelligent de nos viticulteurs.

Qu'ils fassent comme dans la plupart des vignobles français, un triage dans la récolte, qu'ils arrivent à donner plus de soins dans la préparation des vins et ceux-ci ne tarderont pas à prendre dans notre consommation intérieure la place le plus souvent usurpée par des vins étrangers !

Les vins exposés représentent un ensemble de 6000 bouteilles ; les cantons du Valais, de Vaud et de Neuchâtel arrivent avec d'imposantes collectivités ; elles réunissent l'élite des vins de chaque commune viticole. Nos confédérés du Valais, qui ont conscience des richesses incomparables et non encore exploitées qu'ils peuvent tirer de leur sol et de leur climat si favorisés et qui, depuis quelques années, marchent à pas de géant dans cette mise en valeur de leur production agricole et ne négligent aucune occasion de s'affirmer comme canton producteur, devaient nécessairement se présenter avec tout le contigent de leurs ressources à Neuchâtel. Nous ne pouvons qu'applaudir à leurs efforts comme nous applaudirons à leurs succès.

L'Exposition horticole.

L'horticulture aura à Neuchâtel une place d'honneur ; c'est elle d'ailleurs qui est chargée de la partie décorative de l'Exposition ; elle occupe une surface de près de 9000 mètres carrés ; avec les collections de plantes de serres tempérées, de serres froides, de fleurs et d'arbustes qui sont énumérées au catalogue et qui seront groupées en massifs bien étudiés et affectant les formes les plus gracieuses, il y aura de quoi éblouir les yeux.

On pourra admirer aussi dans cette division de brillantes expositions collectives de fruits.

Le rucher, la basse-cour, les instruments.

L'apiculture est représentée par 111 exposants parmi lesquels 18 expositions collectives.

L'exposition des animaux de basse-cour, organisée par les soins de la société ornithologique suisse et de la société neuchâteloise d'aviculture, comptera 500 spécimesn de poules canards et pigeons ; c'est la limite d'admission qui a été fixée par le programme spécial de cette exposition.

Congrès et conférences.

Des congrès et des conférences auront lieu pendant la durée de l'Exposition ; ils porteront sur des sujets déterminés à l'avance et intéressant particulièrement, dans la situation actuelle, l'agriculture suisse. Il y aura entre autres, le mercredi 14 septembre, une assemblée des délégués des sociétés suisses de l'industrie laitière ; la question des transformations et des perfectionnements à réaliser à bref délai dans l'outillage actuel de l'industrie laitière, des avantages qu'il y aurait à généraliser partout où cela est possible l'emploi des appareils centrifuges pour la fabrication des beurres et du meilleur système de centrifuges fera l'objet d'un examen serieux par des hommes spéciaux et particulièrement compétents.

Nous ne poursuivrons pas plus loin cette revue bien sommaire de la prochaine Exposition fédérale d'agriculture ; ce qui précède doit suffire pour que nos agriculteurs puissent juger de l'importance exceptionnelle qu'elle présente pour les intérêts de l'agriculture.

Canton du Valais.

LE JEUNE FÉDÉRAL.

Le 18 septembre de chaque année, la Suisse entière, abandonnant, pour un jour, les soucis de ses intérêts matériels, adresse, sans distinction de religion, au Protecteur des Nations des actions de grâces, pour le prier de nous conserver longtemps encore cette indépendance que nous ont léguée nos ancêtres, et qui constitue le bien le plus précieux d'un peuple.

A cette occasion, les autorités des Cantons ont la louable habitude de rappeler aux populations dans un mandement patriotique, lu dans les *églises*, l'importance et surtout le but de cette solennité nationale. On se demande depuis longtemps pourquoi notre Gouvernement ne se conformerait pas à cette coutume : pourquoi il ne trouverait pas dans cette circonstance où tous les cœurs sont dirigés vers la mère patrie, des paroles de paix, de conciliation et de patriotisme ?

Le peuple valaisan si attaché à la foi de ses pères, ne l'est pas moins à la liberté de son pays et saluerait avec bonheur ce retour aux anciennes traditions. D.

—o—

Caisse d'Epargne

de l'Association valaisanne de Secours mutuels

Opérations du 2e trimestre 1887

La caisse a reçu 83 dépôts	fr.	24,042,05
elle a effectué 83 remboursements	«	14,139,20

Bilan au 30 Juin 1887.

Actif

Effets à recevoir :		152,542 60
Espèces en caisse :		9,154 18
En mains des caissiers		1,876 45
Matériel de bureau		206 80
	Fr.	163,780,03

Passif.

Dépôts de la sect. de Martigny	fr.	69,487 10
» » » Monthey	»	31,129 36
» » » Saxon	»	16,722 20
» » » Sion	»	16,387 45
» » » Vouvry	»	16,595 50
» » » St-Maurice	»	1,262 50
» » » Salvan	»	1,212 35
	Fr.	152,796 46
Fonds de réserve	»	5,904 53
Profits et Pertes	»	5,079 04
	Fr.	163,780 30

Comme nous l'avons annoncé, le Comité de la Société sédunoise d'agriculture a fixé le prix du vin fendant à fr. 15 la brante de vendange de 45 litres. Malgré le temps propice les vendanges ne pourront commencer avant le 20 septembre, vu la maturité inégale ; quant à la quantité elle sera un peu inférieure à celle de l'an passé. La récolte des fruits sera petite, plusieurs localités n'en ayant presque point. On nous annonce qu'à l'occasion de l'Exposition de Neuchâtel, le café du Port, de cette ville, en face du débarcadère, a été loué pour la circonstance aux tenanciers de la Cantine valaisanne de Genève, MM. Bonvin et Bochatey lesquels vendront dans ce local les meilleurs crûs de notre sol. Les sommelières seront habillées dans les différents costumes du Valais.

—o—

On nous écrit :

Les étrangers en séjour à Champéry, sont très impatients de savoir pourquoi le révérendissime se permet de les insulter en chaire, comme il l'a fait le lundi 15 Août ?

Réponse s. v. p.

Exposition Suisse d'Agriculture

A NEUCHATEL.

Un train spécial partira de Sion le *14 septembre*, soit la veille du jour officiel, vers 7 heures 20 du matin pour arriver à Neuchâtel vers 1 heure de l'après-midi.— Ce train s'arrêtera, à toutes les stations située entre Sion et St-Maurice, lesquelles délivreront toutes des billets· — Des billets dès Sion seront aussi en vente dans les gares de Brigue, Viège, Loèche, et Sierre. (Il va sans dire que ces billets ne sont pas valables pour le trajet de ces gares à Sion et retour, pour lequel il devra être pris des billets gratis.)— La gare de Monthey remetra des billets dès St-Maurice. (Ces billets ne sont pas valables pour le parcours de Monthey à St-Maurice et retour). Les billets spéciaux seront valables pour *l'aller dans le train spécial seulement et pour le retour dans les trains ordinaires jusque et y compris le 20 septembre jour de clôture de l'Exposition.*

Les prix des billets seront les suivants :

Des stations ci-après à Neuchatel et retour Sion, Ardon, Riddes, Saxon IIe classe 12 fr- IIIe classe 8 fr. — Martigny, Vernayaz, Evionnaz IIe classe 11 fr. IIIe cl. 7 fr. 50 St-Maurice IIe cl. 10, IIIe cl. 7 fr.

Sion, le 6 septembre 1887.

Le Commissaire cantonal pour la Ve Exposition suisse d'Agriculture.
Ch. de TORRENTÉ.

Confédération Suisse

Alcools. — Par décision du Conseil fédéral, les dépôts de l'administration fédérale des alcools à Bâle, Buchs et Romanshorn peuvent vendre au comptant à tout le monde, par quantités de 130 litres et aux prix suivants : esprits extrafins de première qualité, 150 fr. les cent kilos ; esprits de première qualité 145 fr.; esprits fins 140 fr.

Péages. — Pendant le mois d'août, le recettes des douanes fédérales ont atteint la somme de 1,812,630 fr, 52 c , soit 72,024 fr. 06 c., de plus qu'en août 1886. Du 1er janvier au 31 août les recettes ont donné 16,107,650 fr. 43 c. soit 1,560,913 fr. de plus que pendant la période correspondante de 1886.

—o—

Exposition suisse d'Agriculture.

Désirant favoriser le commerce du bétail à l'occasion de l'Exposition suisse d'agriculture à Neuchâtel, la Société neuchâteloise d'agriculture, d'accord avec l'administration de l'Exposition et avec les autorités locales, organise à Neuchâtel une grande foire au bétail, qui commencera à l'issue de l'Exposition et dans les locaux de celle-ci, le mercredi 21 septembre et continuera le lendemain jeudi 22. Tout bétail de provenance suisse peut s'y rendre et l'on compte sur nombre d'amateurs suisses et étrangers.

Prière aux journaux de reproduire.

(Communiqué.)

Poste – Un correspondant du *Landbote* exprime le vœu qu'il soit créé un timbre-poste universel de 25 centimes, valable dans tous les pays qui appartiennent à l'union postale, et remplaçant les timbres actuels de 25 centimes de Suisse, France, etc., ceux de 10 kreutzer d'Autriche, de 20 pfenning d'Allemagne, et autres. Actuellement ces derniers n'ont cours que dans les pays où ils ont été émis. L'idée est pratique, elle faciliterait les communications internationales.

Manœuvres de division. — La *Zürcher Post* signale un boucher de Wangen qui avait livré à ses débitants environ 300 saucisses confectionnées avec des viandes suspectes hachées à Zurich. Cet industriel pensait en régaler les troupes, mais l'autorité est intervenue et a confisqué ces dangereux produits. Une enquête est ouverte.

Nouvelles Etrangères.

Russie.

Le *Journal d'Odessa* raconte la mort terrible d'un paysan, originaire de Tauris et âgé de 25 ans, qui a été dévoré vif par des chiens. Ce jeune homme, son travail terminé, était allé pêcher dans un étang appartenant à son maître. Durant cette occupation, il se déshabilla et se jeta à l'eau pour se baigner. Il avait à peine fait quelques brassées, que le garde des chiens de la propriété détacha quelques-uns de ces derniers pour les promener. Ces bêtes, ayant trouvé sur la rive les vêtements du baigneur, les déchirèrent, sautèrent à l'eau, se précipitèrent sur le malheureux au nombre de sept et le mirent en pièces. Les gens accourus aux cris de la victime ne retirèrent qu'un cadavre. La tête, la face, les mains, les pieds et le dos du malheureux étaient entièrement déchiquetés.

Faits divers.

Les journaux argoviens mentionnent tout au long et tout au large les exploits d'un coq. Cet animal, qui se trouve dans une ferme des environs de Safenwyl, est d'abord un père de famille modèle. Une de ses couveuses étant tombée malade, il l'a gentiment remplacée et a mené la couvée à bien. Puis il s'est mis à la tête de 15 poussins, les a soignés et dorlottés comme l'eût fait la plus tendre des poules.

Samedi passé, un épervier chercha à lui enlever un des membres de sa nombrense famille. Notre brave petit coq poussa un cri de guerre, se précipita courageusement contre l'oiseau de proie, l'empoigna par le col, lui enfonça ses ergots dans les flancs et le maintint jusqu'au momoment où des gens de la ferme accoururent et assommèrent le ravisseur à coups de bâton.

On devrait décerner une médaille d'honneur à ce preux chevalier de la gent gallinacée et lui inscrire ses hauts faits dans son carnet de service.

ANNONCES.

On demande

On demande une bonne cuisinière, habituée au service d'hôtel, pour entrer le 10 octobre.
S'adresser ou Bureau du *Confédéré*, qui indiquera 2—1

Importante Maison

vins et spiritueux, ayant succursales à *Beaume* et *Cognac*, demande des représentants.
COCHERET & Cie, 46 Rue Casemajor, BORDEAUX. 2—1

Avis

Un jeune homme parlant les deux langues, demande une place comme garçon de peine, de préférence dans un hôtel. Il connaît les travaux de la campagne ainsi que les soins à donner au bétail. — S'adresser à l'imprimerie qui indiquera.

A vendre

Ou à échanger contre du vin une quinzaine d'*Ovales*, avinés de la contenance de 800 à 3500 litres. 6 -1

Le Dr REY

A repris ses consultations et ses visites

Nouveau microscope patenté.

Ce nouveau microscope surpasse tout ce que l'art optique a produit jusqu'à présent à des prix si bas. — Il réunit tous les avantages désirés et attendus depuis longtemps déjà avec une grande impatience ; de plus *sa construction est on ne peut plus solide et pratique ;* il peut, pour ce qui concerne *la force et la qualité, rivaliser avec les prisme les plus chers.* Les atômes qui à l'œil nu sont entièrement invisibles, se développe d'une façon étonnante. Les objets de toute espèce, solides comme liquides, épais comme transparents, ainsi que les aliments et boissons réunis, peuvent au moyen de ce miscroscope être parfaitement étudiés et examinés. Pour la botanique et la minéralogie et tout spécialement pour l'étude du monde des insectes, il est, grâce à sa construction avantageuse et aux dissertations et instructions détaillées imprimées en 25 langues, sur le mode d'emploi, d'une très grande importance, surtout en ce qui concerne la découverte de la *trichine* et du *phylloxera*, microbes si dangeureux l'un pour les bouchers et l'autre pour les possesseurs de vignobles. Les falsifications si fréquentes des aliments, des boissons et des étoffes de toute espèce, le rendent *indispensable* dans chaque ménage. Pour étudiant sérieux il est de toute utilité, il en est de même pour un agriculteur ou ouvrier éclairé et travailleur. Il n'est pas moins indispensable pour les amis de la nature, les botanistes, les minéralogistes et les docteurs, personnes qui savent le mieux apprécier les *distractions inépuisables, utiles et instructives* que vous procure un bon et commode microscope, comme l'est celui-ci (car il ne ressemble nullement à ces microscopes de poche qui n'ont qu'une loupe de rechange). Grâce à ma fabrique *en gros*, montée de la manière la plus pratique et jouissant de tous les avantages techniques et mécaniques de notre époque, il m'a été possible de descendre à un prix inconnu auparavant, *prix si bas* qui permet à cet important et utile instrument l'accès dans tous les pays, et rencontre partout le meilleur accueil.

Prix Fr. 5, soigneusement empaqueté, franco contre envoi préalable d'un mandat postal, timbres ou rembours. A se procurer directement à la Halle d'Industrie à Kriens, près Lucerne. Conditions avantageuses pour en gros.

PHOTOGRAPHIE ARTISTIQUE

ZÉPHYRIN DENIER
EN FACE DE LA GARE MARTIGNY
Photographies de toutes dimensions, groupes, agrandissements, reproductions.
Pose momentanée pour enfants.
On opère tous les jours et par tous les temps. ?—1

Pressoirs --- Pressoirs --- Pressoirs

A vendre un assortiment de vis à pressoir acier depuis 6 centimètres à 15 centimètres
Prix très avantageux. — Travail garanti.
Machines agricoles en tous genres. — Spécialité de **Pompes d'arrosages.**

Usine de la Coulouvrenière

FONDERIE DE FER
Ancienne Maison MENN, LULLIN & Cie
CHARLES MASI, SUCCESSEUR
GENÈVE 4—3

Compagnie des MESSAGERIES MARITIMES

Paquebots-poste français

Services à grande vitesse
PASSAGERS DE 1RE ET DE 2ME CLASSE.
Émigration. Marchandises.
Grand confortable à toutes les classes.

Lignes de la Méditerranée desservant Constantinople, Smyrne, Alexandrie, Côte de Syrie, Mer Noire.
Lignes de Chine. — Départ tous les 14 jours pour l'Inde, Batavia, la Cochinchine, Manille, le Tonkin, la Chine et le Japon.
Lignes d'Australie. — Départ tous les 28 jours pour Maurice, la Réunion, Madagascar, Zanzibar, l'Australie et la Nouvelle-Calédonie.
Lignes de la Plata. — Dép. les 5, 20 et 28 de chaque mois pour Lisbonne, le Sénégal, le Brésil, la Plata, Rosario.

BUREAUX : *Paris*, 1, rue Vignon. — *Marseille*, 16, rue Cannebière. *Bordeaux*, 1, Cours du Chapeau-Rouge.
2652-X 12—5

Avis aux Emigrants

Expéditions régulières et soignées pour tous pays d'outre-mer à prix réduits par bateaux à vapeur de 1re classe.
S'adresser à l'agence d'émigration très recommandée

Ph. ROMMEL & Cie, à BALE;

et à ses agents autorisés :
MM. **Robert BRINDLEN**, à Sion ;
Pierre BRINDLEN, à Brigue. ?—4

LA FABRIQUE DE MACHINES AGRICOLES

de Joh. BUCHER,
à NIDERWINIGEN (Zurich).

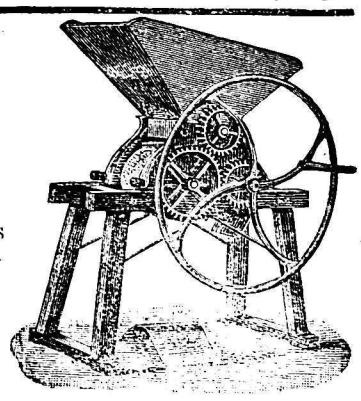

Fournit à des prix très bas et avec toutes garanties des pressoirs à fruits, avec broyeurs en pierre et tranchoirs, système le plus perfectionné. Elle offre aussi des pressoirs avec bassins en bois ou en fonte de six numéros différents. On prendrait en automne du vin en payement. - Dessins et propectus sont envoyés franco

BATAILLON D'INFANTERIE N° 12
SION.

Les personnes qui pourraient avoir des comptes à régler avec le sus-dit Bataillon, sont priées de le faire d'ici au **14 septembre prochain**.
Passé ce terme aucune réclamation ne sera prise en considération.
Le Quartier-Maître du Bataillon :
E. DRUEY-EPARS.

LE Dr PITTELOUD

Sera absent pour service militaire du 28 août au 15 septembre.

AVIS IMPORTANT

pour les personnes affligées d'hernies

L'emplâtre herniaire, fabriqué par le Docteur KRUSI-ALTHERR, à Gais, Canton d'Appenzell, et le plus sûr remède connu pour guérir les hernies. Des milliers de personnes attestent par des certificats leur parfaie guérison. Pour une hernie récente, un seul emplâtre suffit parfois ; pour une ancienne ou double hernie plusieurs emplâtres sont nécessaires.
Se trouve en vente : à Martigny, à la pharmacie **Morand** ; à Brigue, à la pharmacie **Gemsch**. On trouvera à l'expédition de ce journal un traité abrégé sur l'art de guérir les hernies et contenant un grand nombre de certificats.

IMPRIMERIE JOSEPH BEEGER. — SION.